



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026

Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

Site internet : www.formagri38.fr

CLÉA

Un certificat au service de la formation,
de l'emploi, de l'évolution professionnelle
et de la compétitivité.



Certificat CléA

certificat de connaissances et de compétences professionnelles



Objectifs de la formation

La finalité de la formation est d'acquérir des compétences permettant l'insertion en milieu professionnel.

Organisation de la formation

Le CFPPA organise des formations CléA en groupe. Les entrées et sorties peuvent avoir lieu de manière individualisée en fonction des parcours.

Un positionnement est réalisé en amont de la formation afin de définir le parcours le plus approprié. Si des domaines sont déjà maîtrisés, ils seront validés.

**TAUX RÉUSSITE : Validation de 100 %
des candidats**

INSERTION : Sans objet

**SATISFACTION 2022 : Pas de candidat
SATISFACTION SUR 2 ANS : NC**

**DURÉE
> Selon individualisation**

**EFFECTIF
> 6 à 12 personnes**

**PROCHAINE SESSION
> Tout au long de l'année**

DÉLAIS D'ACCÈS
> Minimum 7 jours après obtention
du financement

CONTACT
> sophie.mignot@educagri.fr
> agnes.faure1@educagri.fr

Programme de la formation

La formation s'articule autour de 7 domaines :

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA s'appuie sur les exemples et pratiques des participants afin de construire la progression et de favoriser l'échange.

Pré-requis et conditions d'admission

> Il n'y a aucun prérequis pour l'entrée en formation.

Les candidats doivent :

> Contacter obligatoirement notre établissement.

> Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée et notifiée par mail avec accusé de réception dans les 5 jours ouvrés.

Un formateur vous contactera afin de définir la formation qui vous est nécessaire, convenir de la date de votre formation et appréhender votre statut de prise en charge et vos possibilités de financement. Ces démarches peuvent être engagées tout au long de l'année. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

Tarifs et conditions financières

> Entre 15 et 30 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.

> En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.

> Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

Obtention de l'attestation

> Après validation de vos compétences par un formateur habilité, votre demande d'obtention du certificat est réalisé auprès du COPAREF.